

DECISION N° 2466

METFPA/DGFI/DEEP du 09 DEC 2024

Union-Discipline-Travail

Portant autorisation d'enseigner dans les Etablissements Privés d'Enseignement Technique ou de Formation Professionnelle

SPECIALITE : CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| VU la Constitution ; | VU le décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement ; |
| VU la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ; | VU le Décret n°2023-970 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ; |
| VU la loi n°2022-795 du 13 octobre 2022 d'orientation de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels ; | VU l'arrêté n° 007 MENETFP/CAB/DEEP du 03 mai 2019 déterminant les conditions d'octroi d'agrément aux établissements scolaires privés d'Enseignement Général, Technique et de Formation professionnelle ; |
| VU le décret n°97-675 du 03 décembre 1997 fixant les conditions de concession du service public de l'enseignement à des établissements privés ; | VU le procès-verbal en date du 14 juillet 2023, relatif à la formation des personnels des établissements privés d'enseignement technique ou de formation professionnelle ; |
| VU le décret n°2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; | |
| VU le Décret n°2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n°2023-1023 du 27 décembre 2023 ; | |

DECIDE

Article 1^{er} : L'autorisation d'enseigner la spécialité « CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN » dans les Etablissements Privés d'Enseignement Technique ou de Formation Professionnelle est accordée, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025, aux personnes ci-dessous désignées, conformément au tableau suivant :

N°	NOM ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME PRESENTE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
1.	ATSE VANGAH YAPI CHRIST TRÉSOR	29/12/1995 A DIAPÉ	M	IVOIRIENNE	LICENCE GEOGRAPHIE	CAP / BT / BAC
2.	AYEMOU WOGNIN CONSTANT-ERIC	09/12/1989 A ADIAKE	M	IVOIRIENNE	MAITRISE GEOGRAPHIE	CAP / BT / BAC
3.	KRAMO LEON AUGUSTIN	30/03/1994 A TANOSO / BONGOUANOU	M	IVOIRIENNE	DEUG GEOGRAPHIE	CAP / BT

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

METFPA/CAB	01
METFPA/IG	01
METFPA/DGFI	01
METFPA/DEEP	01
METFPA/DAF	01
METFPA/DAJ	01
METFPA/DR	01
INTERESSE	01
ARCHIVES	01



DECISION N° 2464 METFPA/DGFI/DEEP du 09 DEC 2024

Portant autorisation d'enseigner dans les Etablissements Privés d'Enseignement Technique ou de Formation Professionnelle

SPECIALITE : CHAUDRONERIE SOUDURE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

- VU la Constitution ;
VU la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
VU la loi n°2022-795 du 13 octobre 2022 d'orientation de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels ;
VU le décret n°97-675 du 03 décembre 1997 fixant les conditions de concession du service public de l'enseignement à des établissements privés ;
VU le décret n°2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le Décret n°2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n°2023-1023 du 27 décembre 2023 ;
VU le décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement ;
VU le Décret n°2023-970 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;
VU l'arrêté n° 007 MENETFP/CAB/DEEP du 03 mai 2019 déterminant les conditions d'octroi d'agrément aux établissements scolaires privés d'Enseignement Général, Technique et de Formation professionnelle ;
VU le procès-verbal en date du 14 juillet 2023, relatif à la formation des personnels des établissements privés d'enseignement technique ou de formation professionnelle ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'autorisation d'enseigner la spécialité « CHAUDRONERIE SOUDURE » dans les Etablissements Privés d'Enseignement Technique ou de Formation Professionnelle est accordée, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025, à la personne ci-dessous désignée, conformément au tableau suivant :

N°	NOM ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME PRESENTE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
1.	GNETO GNAZALÉ FRANCK ARMAND	23/12/1985 A YOPOHUE	M	IVOIRIENNE	BT MAINTENANCE CHAUDRONNERIE SOUDURE	CAP

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- METFPA/CAB 01
METFPA/IG 01
METFPA/DGFI 01
METFPA/DEEP 01
METFPA/DAF 01
METFPA/DAJ 01
METFPA/DR 01
INTERESSE 01
ARCHIVES 01



09 DEC 2024

N'Guessan KOFFI

DECISION N° 2465 METFPA/DGFI/DEEP du 09 DEC 2024

Portant autorisation d'enseigner dans les Etablissements Privés d'Enseignement Technique ou de Formation Professionnelle

SPECIALITE : COMPTABILITE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

- | | | | |
|----|--|----|--|
| VU | la Constitution ; | VU | le décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement ; |
| VU | la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ; | VU | le Décret n°2023-970 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ; |
| VU | la loi n°2022-795 du 13 octobre 2022 d'orientation de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels ; | VU | l'arrêté n° 007 MENETFP/CAB/DEEP du 03 mai 2019 déterminant les conditions d'octroi d'agrément aux établissements scolaires privés d'Enseignement Général, Technique et de Formation professionnelle ; |
| VU | le décret n°97-675 du 03 décembre 1997 fixant les conditions de concession du service public de l'enseignement à des établissements privés ; | VU | le procès-verbal en date du 14 juillet 2023, relatif à la formation des personnels des établissements privés d'enseignement technique ou de formation professionnelle ; |
| VU | le décret n°2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; | | |
| VU | le Décret n°2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n°2023-1023 du 27 décembre 2023 ; | | |

DECIDE

Article 1^{er} : L'autorisation d'enseigner la spécialité « COMPTABILITE » dans les Etablissements Privés d'Enseignement Technique ou de Formation Professionnelle est accordée, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025, aux personnes ci-dessous désignées, conformément au tableau suivant :

N°	NOM ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME PRESENTE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
1.	AGBO CARMEL ANSELME	21/01/1994 A GRAND BASSAM	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
2.	AHOUANGAN DENANGNON GHISLAIN	14/06/1993 A ADJAMÉ	M	IVOIRIENNE	MASTER GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
3.	AKA ASSANVO JEAN PAUL	28/01/1997 A ZARANOU	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
4.	ALLICO N'DA RAPHAË-PARFAIT	23/01/1981 A AGBOVILLE	M	IVOIRIENNE	MASTER 2 AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION	BT / BAC
5.	ANASSE CLOTAIRE STEPHANE CHRISTIANO	08/10/1971 A AGBOVILLE	M	IVOIRIENNE	BTS GESTION COMMERCIALE	BT / BAC
6.	ANDRIN SERGE LANDRY	18/08/1992 A N'DENOUKRO / BOUAFLÉ	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
7.	ANIMAN KOUAO FRANCIS	27/02/2000 A YOPOUGON	M	IVOIRIENNE	LICENCE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	BT / BAC
8.	ANON EMMA SYLVIE AME	04/03/1970 AU PLATEAU	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
9.	APPOH KOUAME ALPHONSE	20/12/1997 A GRAND BEREBY	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
10.	ASSAMOI SOUMAHIN AYMAR JOEL	16/04/1998 A BONOUE	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
11.	ATTOKPRA LOUKOU FLORENT	10/07/1975 A PETIT-YAPO	M	IVOIRIENNE	BTS TRANSPORT LOGISTIQUE	BT / BAC

N°	NOM ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME PRESENTE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
12.	BLEOU ASSOUGBA BARNABÉ JEAN PHILIPPE	29/12/1991 A N'GUESSANKRO	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
13.	BROU ALLA STEPHANE	02/03/1997 A BOCANDA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
14.	BROU N'FOHI MARTINEN	04/04/1990 A YOPOUGON	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE COMPTABILITE FINANCES	BT / BAC
15.	CAMARA SAGUI ISMAEL	23/07/1994 A M'BENGUE	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION	BT / BAC
16.	COULIBALY DAOUDA	21/12/1973 A NIABLE	M	IVOIRIENNE	BTS BANQUE	BT / BAC
17.	COULIBALY SOUNGALO	22/02/1994 A BONGOUANOU	M	IVOIRIENNE	LICENCE COMPTABILITE AUDIT ET CONTRÔLE	BT / BAC
18.	DIAKITE SOUFYANE	08/06/1994 A KOUAMSSI	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
19.	DIARRASSOUBA SOULEYMANE	22/12/1991 A YAOKRO / SINFRA	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
20.	DIDIA LOUKOU VINCENT	26/07/1975 A TAABO	M	IVOIRIENNE	LICENCE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	BT / BAC
21.	DJEA KOFFI APPOLINAIRE	04/01/1980 A SAKASSOU	M	IVOIRIENNE	DIPLÔME D'INGENIEUR DE CONCEPTION opt FINANCES ET COMPTABILITE	BT / BAC
22.	DOGBO LOUIS PACÔME	09/05/1978 A MONGA / ALÉPÉ	M	IVOIRIENNE	DSS FINANCES AUDIT ET CONTROLE DE GESTION	BT / BAC
23.	EHUE BROU MARIE CHRISTELLE	31/12/1998 A AGBOVILLE	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
24.	ESSO ANIOUMEDOU	10/07/1980 A LOMÉ / TOGO	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
25.	FOFANA SOUMAILA	11/05/1989 A BONIEREDOUG OU	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
26.	GONDO SAHI ANGELA	21/12/2000 A AKAKRO	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
27.	GOUET PAUL	03/05/1977 A DANANE	M	IVOIRIENNE	MAITRISE SCIENCES DE GESTION	BT / BAC
28.	GUEDE SAURET HERVÉ DANIEL	19/02/1971 A DALOA	M	IVOIRIENNE	INGENIEUR FINANCES ET COMPTABILITE AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION	BT / BAC
29.	IRIE BI TRA ALEXANDRE	26/04/1990 A YOPOUGON	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE FINANCES, COMPTABILITE ET CONTRÔLE DE GESTION	BT / BAC
30.	KOFFI KOUAKOU JULEY	17/06/1994 A OUME	M	IVOIRIENNE	LICENCE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	BT / BAC
31.	KOFFI TANOH ELISÉE	12/07/1997 A ABOBO	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
32.	KONAN ASSOUMOU JEAN	29/12/1999 A BROU-AKPOUSSOU	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
33.	KONATE MEMIN KLAO AMED	14/02/1993 A N'DOUCI	M	IVOIRIENNE	MASTER PARCOURS AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION	BT / BAC
34.	KONATE ZIEMON	22/12/1996 A GUIGLO	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE COMPTABILITE FINANCES	BT / BAC
35.	KONGONI NINZIÉ PATRICE MAXEL	10/12/1994 A DAOUKRO	M	IVOIRIENNE	MAITRISE SCIENCES DE GESTION	BT / BAC
36.	KOUADIO ADJOUA LUCIE	07/07/1980 A BOUAKE	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
37.	KOUADIO KOUAME ALEXANDRE	05/10/1994 A ZAHOUOKRO	M	IVOIRIENNE	DEUG 2 SCIENCES ECONOMIQUES	BT / BAC

N°	NOM ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME PRESENTE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
38.	KOUAME KOUAKOU	25/12/1969 A AMELEKIA	M	IVOIRIENNE	MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT	BT / BAC
39.	KOUASSI KOFFI THEODORE	22/11/1986 A LAOUDI-BA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
40.	KOUASSI SIALLOU NINA LARISSA	21/07/1986 A ARRAH	F	IVOIRIENNE	LICENCE SCIENCES DE GESTION	BT / BAC
41.	KOUASSI SOURALEY METUSCHELAH	19/06/1996 A ANGODA	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
42.	KOUASSI KOUAKOU AINÉ ECLOHY	09/12/1993 A BOUAKÉ	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
43.	LEGBOU MÉLANIE GNIGBÉ	20/04/1992 A LAKOTA	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
44.	LIDJI NGUESSAN VICTORIEN	23/03/1996 A GOMON	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE COMPTABILITE COMMERCRE	BT / BAC
45.	LISSASSI BIGNON TANGUY MOÏSE	20/11/1997 A ZUÉNOULA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
46.	LOUGUE YOUNOUSSA	12/07/1998 A ZIRIGLO / TAÏ	M	IVOIRIENNE	MAITRISE SCIENCE DE GESTION	BT / BAC
47.	MAMBO PAUL STEPHANE	14/07/1986 A TREICHVILLE	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
48.	MONNEY GBOCHO BERNARD	15/12/1991 A MOPODJI	M	IVOIRIENNE	LICENCE PROFESSIONNELLE FINANCES COMPTABILITE opt GESTION	BT / BAC
49.	MOULOU DIA EDMOND RICHARD	01/01/1989 A BONGOUANOU	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
50.	M'POUE AMON ANNICK LARISSA	21/12/1984 A GRAND-MORIÉ	F	IVOIRIENNE	LICENCE SCIENCES DE GESTION	BT / BAC
51.	N'GUESSAN MARIE-JOSÉE EPSE ATCHADE	01/01/1979 A SUBIAKRO/ YAMOUSOUKRO	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
52.	N'GUESSAN OKOMA ERIC	18/12/1979 A GRAND YAPO	M	IVOIRIENNE	DUT FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
53.	N'GUESSAN OSSAN ERIC	20/04/1978 A ADJAME	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
54.	N'TAYE JULIENNE ESTELLE AFLA	02/05/1993 A TREICHVILLE	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
55.	OHOUPÉ TOTI FERNAND	24/12/1990 A GUITRY	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
56.	OUATTARA KOTCHAOLE ROLAND	19/04/1981 A TREICHVILLE	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
57.	OUATTARA ZIEPLE BRAHIMA	25/04/1994 A DIAWALA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
58.	OUЛА GUEHI DJINSIA PÉLAGIE	07/10/1978 A LAKOTA	F	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
59.	OUЛА KANE DAVID CHRISTIAN	14/01/1996 A ABOBO	M	IVOIRIENNE	MAITRISE SCIENCES DE GESTION opt COMPTABILITE CONTROLE DE GESTION	BT / BAC
60.	SAHI DEKOLE JAURES	26/06/1993 A YOPOUGON	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
61.	SAHIE BI TRA RICHARD	02/05/1977 A LAKOTA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
62.	SILUE NANGA MOUSSA	13/09/1992 A KALAH	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
63.	SIRIMA SAFEMBA IDRISSE	15/12/1985 A TAFIRE	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC

N°	NOM ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME PRESENTE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
64.	TA BI TA GODESKIGH	29/02/1982 A ZUENOULA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
65.	TA BI YOUNAN FLORENT	29/12/1987 A ZANFLA	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE	BT / BAC
66.	TEDJE GOUDI JEAN JOSEPH	07/07/1993 A DIVO	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC 3/4
67.	TIEMOKO KHAMAIN GETHEME ULRICH	06/05/1982 A YOPOUGON	M	IVOIRIENNE	DUT FINANCES COMPTABILITE opt CONTRÔLE ET GESTION	BT / BAC
68.	TUO SHONFOUNGO ADAMA	10/10/1999 A KORHOGO	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
69.	TUO TENENA MAMADOU	04/01/1993 A KAPREME	M	IVOIRIENNE	BTS FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES	BT / BAC
70.	WOUAZI ARISTIDE	01/07/1992 A BOUAFFLE COMMUNE	M	IVOIRIENNE	DSS AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION	BT / BAC
71.	YAPO YAPO PASCAL RODRIGUE	12/11/1986 A ADZOPE	M	IVOIRIENNE	DIPLÔME D'INGENIEUR opt FINANCES ET COMPTABILITE	BT / BAC
72.	YASSI ZEHIA DIDIER	26/12/1977 A MAGBEHIGOUEP A / OURAGAHIO	M	IVOIRIENNE	MAITRISE SCIENCES DE GESTION	BT / BAC
73.	YOBOUE KONAN JEAN CEDRIC	25/07/1997 A MAFERE	M	IVOIRIENNE	LICENCE SCIENCES ECONOMIQUES	BT / BAC

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

METFPA/CAB	01
METFPA/IG	01
METFPA/DGFI	01
METFPA/DEEP	01
METFPA/DAF	01
METFPA/DAJ	01
METFPA/DR	01
INTERESSE	01
ARCHIVES	01



09 DEC 2024